



Monsieur le Directeur,

La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 se poursuit, les confinements et couvre-feux se succèdent et le nombre de particuliers et professionnels en difficulté progresse chaque jour davantage.

Les professionnels, et tout particulièrement ceux dont les commerces ont fermé du seul fait des décisions gouvernementales, se retrouvent donc en grande détresse.

Les services des Finances Publiques sont ainsi particulièrement sollicités, notamment les Services des Impôts des Entreprises, pour répondre aux très nombreuses demandes d'aide dont le fonds de solidarité.

Ce dispositif créé en mars 2020 engendre une charge de travail particulièrement élevée pour les agent(e)s des SIE de Carcassonne, Narbonne et Limoux, s'agissant de surcroît d'une mission nécessitant un très haut niveau de technicité.

Pour soutenir ce secteur, il serait donc indispensable de créer immédiatement les postes d'agent(e)s des Finances Publiques permettant l'exercice de cette mission dans les meilleures conditions.

Or, qu'avez-vous annoncé lors du Comité Technique Local « suppression d'emplois » dans l'Aude ?

La disparition de 9 emplois en 2021...

Pire, nous constatons la parution sur le site Ulysse 11 en date du 12 février d'un appel à candidatures, visant à recruter des contractuel(le)s pour une durée de 6 mois afin « d'apporter le soutien nécessaire aux services de la direction, aux SIE et aux services du contrôle fiscal ». Il est même demandé aux agent(e)s de ne pas hésiter « à transmettre à des proches en recherche d'emplois » !

Le cynisme semble ne plus avoir de limites à la DDFIP de l'Aude.

Supprimer des emplois par dizaines depuis des années dans le département et solliciter ensuite des agent(e)s pour aider à embaucher des personnels précaires visant à les remplacer...

Nous suggérons toutefois des pistes d'amélioration vous permettant de recruter le personnel idoine, corvéable à merci.

En premier lieu, réfléchissez au recrutement de personnels rémunérés à la pièce, autrement dit des tâcherons, comme il n'en existe malheureusement plus depuis le XIX^{ème} siècle. La solution d'intérimaires peut également constituer une alternative intéressante afin de permettre de recruter des personnels à la journée, sans formation d'aucune sorte à dispenser et non revendicatifs...

Enfin, dans le cadre de la « start-up nation », le recours à des plate-formes de style Uber est à envisager très sérieusement : pas de « charges sociales », des horaires « atypiques » et une grande « agilité »...

Restera la souffrance au travail grandissante des agent(e)s des Finances Publiques, des SIE et des autres services, en tension permanente depuis des années.



Restera la poursuite de la mise en place à marche forcée du soi-disant « Nouveau Réseau de Proximité » qui, en 2022, conduira notamment à la transformation-suppression du SIE de Limoux en antenne au motif d'un accueil amélioré.

Accueil certainement aussi « amélioré » qu'au Service de Gestion Comptable de Carcassonne, qui depuis le 1^{er} janvier 2021, date de sa création, est dorénavant fermé au public tous les après-midi...

Restera surtout la poursuite du démantèlement de nos missions, de nos structures via le recrutement de contractuel(le)s remplaçant à grande échelle des agent(e)s des Finances Publiques formé(e)s et dont la grande technicité et le professionnalisme sont reconnus de tous.

Et que dire de l'exploitation de jeunes « services civiques » dans nos espaces d'accueil !!

La section Solidaires Finances Publiques de l'Aude sera toujours mobilisée pour la défense du service public des Finances, pour un travail au quotidien des agent(e)s émancipateur nécessitant du personnel qualifié et en nombre suffisant pour assurer des missions essentielles au profit de nos concitoyennes et concitoyens, dans le respect de la déontologie permise par le seul statut de la Fonction Publique (neutralité, indépendance...).

Le Bureau de la section Solidaires Finances Publiques de l'Aude